



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	35 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2019

Date d'affichage : 20 mars 2019

SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT

David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLERE

Absents représentés :

Josette BREYSSE, Jean-Claude PAPUT, Pascal ROUGIER, Éric GOLD

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Jean-Claude MOLINIER

Secrétaire de séance : Fabien GASTON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2019-42 : FONDS DE CONCOURS - DEMANDE DE LA COMMUNE D'AUBIAT

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

La commune d'Aubiat se trouve dans l'obligation et l'urgence de procéder à l'aménagement de nouveaux équipements afin d'accueillir les enfants scolarisés sur la commune dont le nombre (111 enfants scolarisés dans 4 classes actuellement) ne cesse d'augmenter :

- Construction d'un module préfabriqué (classe),
- Extension de la cantine.

Ces locaux servent également à l'ALSH Plaine Limagne.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Equipements	Coût prévisionnel HT	Subventions	Montant sollicité
Classe préfabriquée	114 857,00 €	DETR (30% sur classe)	34 457,00 €
		FIC (20% sur classe)	22 971,00 €
Extension cantine	43 000,00 €	FIC (20% sur cantine)	8 600,00 €
		Sous total subventions	66 028,00 €
		Autofinancement	91 829,00 €
Total	157 857,00 €	Total	157 857,00 €

L'ensemble de ces équipements continueront d'être mis à disposition de l'ALSH communautaire.

Courant février, la commune d'Aubiat a sollicité un fonds de concours auprès de la Communauté de communes. Un dossier complet a été déposé.

La Communauté de communes propose un taux d'intervention de 40 % (taux d'occupation du bâtiment par l'ALSH) sur le reste à charge communal **dans une limite d'un montant de 50 000 €.**

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des votes exprimés (35 votes exprimés - 1 abstention) :

- d'attribuer un fonds de concours à la commune d'Aubiat dans les conditions énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2019 la dépense correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 01 avril 2019
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

